

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1673>

# Au journal officiel du 21 novembre 2010

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: dimanche 21 novembre 2010

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

---

# Au sommaire : entrée et séjour des citoyens de l'Union européenne dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française, à Mayotte, et en Nouvelle-Calédonie

---

[1]

## Citoyenneté

- Décret n° 2010-1433 du 19 novembre 2010 relatif à l'[entrée et au séjour des citoyens de l'Union européenne mentionnés à l'article 13 de l'ordonnance n° 2000-371 du 26 avril 2000 et des membres de leur famille dans les îles Wallis et Futuna](#) NOR : OME01011154D
  - Décret n° 2010-1434 du 19 novembre 2010 relatif à l'[entrée et au séjour des citoyens de l'Union européenne mentionnés à l'article 14 de l'ordonnance n° 2000-372 du 26 avril 2000 et des membres de leur famille en Polynésie française](#) NOR : OME01012477D
  - Décret n° 2010-1435 du 19 novembre 2010 relatif à l'[entrée et au séjour des citoyens de l'Union européenne mentionnés à l'article 13 de l'ordonnance n° 2000-373 du 26 avril 2000 et des membres de leur famille à Mayotte](#) NOR : OME01012466D
  - Décret n° 2010-1436 du 19 novembre 2010 relatif à l'[entrée et au séjour des citoyens de l'Union européenne mentionnés à l'article 14 de l'ordonnance n° 2002-388 du 26 avril 2002 et des membres de leur famille en Nouvelle-Calédonie](#) NOR : OME01012453D
- 

[L'intégralité du JORF n°0270 du 21 novembre 2010](#)

---

[1] Photo : © Kret